

Retrait de l'Amisom : Le bras de fer continue entre le Burundi et l'UA

Jeune Afrique, 20 février 2019 Retrait des troupes burundaises de l'Amisom : le Burundi et la Somalie demandent un « sommet urgent » À une semaine du retrait annoncé de 1 000 soldats burundais de la mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM), Pierre Nkurunziza a accueilli son homologue somalien Mohamed Abdullahi Mohamed, les 18 et 19 février, pour tenter de réexaminer la question du départ de son contingent.

Le bras de fer continue entre le Burundi et l'Union africaine. Depuis décembre 2018, l'UA demande le retrait, d'ici mars 2019, d'un millier de soldats du contingent du burundais de la mission de maintien de la Paix en Somalie, l'AMISOM, le deuxième plus important après le contingent ougandais. Officiellement, cette décision s'inscrit dans le cadre du désengagement progressif de la mission présente en Somalie depuis 2007. Décidé en juin 2018, il prévoit un passage de témoins entre les troupes de l'AMISOM et l'armée somalienne d'ici 2020. Mais à l'UA, certains n'hésitent pas à parler d'une « sanction » ou d'un « avertissement » consécutif à l'échec chronique de la médiation régionale engagée fin 2015 pour remédier à la crise burundaise. Effort partagé Bujumbura ne décolère pas depuis l'annonce de l'UA, que le Burundi a critiqué à plusieurs reprises. Et Pierre Nkurunziza a de nouveau fait savoir à l'occasion de la visite de deux jours que le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed a achevé le 19 février. Les autorités burundaises estiment notamment que le retrait des troupes de l'AMISOM doit faire l'objet d'un effort partagé et que le Burundi ne serait pas enclin à retirer plus de quelques centaines de soldats, surtout que ce contingent constitue aussi une manne financière non-négligeable. Quelque 5 400 militaires burundais sont déployés en Somalie au sein de l'AMISOM, qui compte plus de 21 000 soldats et l'UA transfère près de 16 millions d'euros à la banque centrale du Burundi tous les trois mois pour payer les soldes et la location du matériel militaire burundais. Le déplacement du président somalien a donc été l'occasion de réaffirmer l'opposition burundaise à ce retrait. Les deux présidents ont appelé à la convocation « d'un sommet urgent des chefs d'État contributeurs de troupes au sein de l'Amisom » afin de revoir cette décision. L'opération de rapatriement du contingent doit débuter le 21 pour se clôturer le 26 février. À compter du 1er mars, le retrait doit être complètement achevé. Par Romain Gras

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});